

Actions internationales III

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 13 janvier 2020

Date de création du fonds : 17 juin 2019

Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 164 874 993 \$

Taux de rotation du portefeuille : 5,38 %

Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%) :	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Programme Constellation : option AFA ¹	1,89	15,51	342 085	2,28	15,16	315 065	2,62	14,86	2 750

Pour la série du programme Constellation, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

¹ AFA – avec frais d'acquisition
 RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées, REER, CELI et FERR : 25 000 \$ pour l'ensemble des polices de fonds distincts applicables de la Canada Vie

Dans quoi le fonds investit-il?

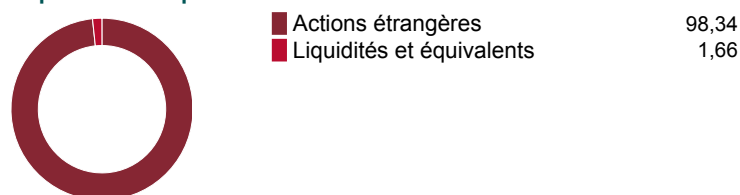
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Fonds concentré d'actions internationales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	6,84
HDFC Bank Ltd. Reçu de dépositaire américain Adr Repstg 3 Shs	5,45
Prosus N.V. Shs	4,44
AstraZeneca PLC	4,28
HOYA Corp. Com Stk	4,12
Siemens AG Siemens Agnamens Aktien O N	4,09
Alia Group Ltd. Shs	3,93
Sony Group Corp. Shs	3,67
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	3,63
Assa Abloy AB Share Ak B	3,59
Total	44,05

Nombre total des placements : 29

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 11 septembre 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé de Concentré d'actions internationales à Actions internationales III. Le 24 avril 2026, le fonds commun de placement sous-jacent (Fonds concentré d'actions internationales Canada Vie) a fusionné avec le Fonds d'actions internationales Canada Vie, et JPMorgan Asset Management (Canada) Inc. a pris en charge la gestion de portefeuille, qui relevait auparavant de C. WorldWide Asset Management. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre. Les 10 principaux placements représentent les avoirs en date du 31 décembre 2025. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un propriétaire de police qui a choisi la police avec garantie de 75/75 et l'option série Constellation. Les rendements sont indiqués après déduction du ratio des frais du fonds (RFG).

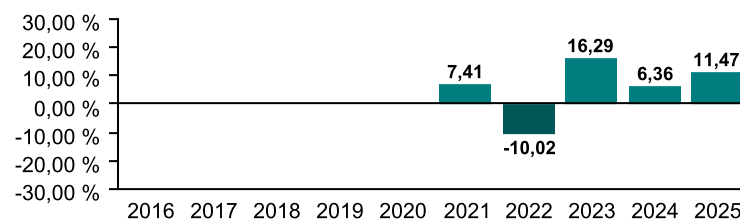
Il est important de noter que le rendement passé de la série du programme Constellation n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans l'option AFA série du programme Constellation et ayant opté pour la police avec garantie de 75/75 le 13 janvier 2020 détiendrait 1 551,24 \$ au 31 décembre 2025. Ce montant correspond à une moyenne de 7,64 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel de l'option AFA série du programme Constellation d'une police avec garantie de 75/75 au cours des 5 dernières années. Au cours des 5 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions internationales III

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Série du programme Constellation (option AFA)	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous conviendrez également du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 et 1,25 %. Les frais SCG sont déduits de votre police chaque mois.

2. Frais permanents

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO) et il est payable à même l'actif du fonds distinct. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils réduisent le rendement de votre placement.

Le RFG inclut les frais de gestion de placement et les frais d'exploitation du fonds ainsi que le coût d'assurance associé à la garantie.

Le RFO inclut les commissions et autres coûts liés aux transactions du portefeuille.

Pour la série Constellation, vous payez pour les services du conseiller directement au moyen du rachat d'unités de votre police. Il s'agit des frais SCG. Ces frais sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %. Ces frais réduisent la valeur de votre placement.

Les options de garanties additionnelles sont assujetties aux frais suivants. Ces frais sont à votre charge, conformément à ce qui suit, et ils ne sont pas inclus dans le RFG, le RFO ou le RFF. Pour connaître les modalités des garanties, consultez votre contrat et la notice explicative.

	RFG (%) ¹			RFO (%) ¹	RFF (%) ^{1, 2}		
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75	75 / 100	100 / 100	Tous les niveaux de garantie	75 / 75	75 / 100	100 / 100
Série du programme Constellation : option AFA	1,89	2,28	2,62	0,07	1,96	2,35	2,69
Frais supplémentaires (%)							
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75				75 / 100		100 / 100
Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès	s.o.				0,21		0,21
Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance	s.o.				s.o.		0,27

¹Taux annuel exprimé en % de la valeur du fonds.

²Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO).

Remarques : Nous déclarons les renseignements les plus récents dans le RFG, le RFO et le RFF.

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée, mais vous êtes responsable des frais SCG négociés avec votre conseiller.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	• Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais. • Vous pourriez devoir payer un maximum de 5 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série standard ou AFA série Partenaire, ou un maximum de 2 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série privilégiée 1 ou AFA série privilégiée Partenaire.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier votre prime initiale, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution ou les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847